



Separation aidez moi!!!garde d enfants en concubinage

Par **caminouche89**, le 19/12/2009 à 14:18

bonjour,

voila je vis en concubinage avec mon conjoint nous avons trois enfants ensemble de 7.5 et 3 ans, depuis juin 2009 j ai pris la decision de me separer de lui je ne l aime plus du tout y a plus d amour je ne suporte plus de vivre avec un homme qui me repugne presque je lui en ai parler l a tres mal pris j ai tenter de rester pour essayer de voir si ca allai s arranger nous somme en decembre et rien n a changer je le suporte vraitant plus.

Le seul probleme c est kil ma dit par toi si tu veu mais les enfants restent la il ne veut pas que je parte avec eux, mes parents sont pret a nous prendre chez eux ils ont un grand logement san conter que entre temps j ai rencontrer un autre homme avec qui je revis!!

Comment faire pour pouvoir partir avec mes enfants je n'en peu plus de cette situation ca me rend malade j en dor plus j en mange plus, il es d origine maghrebine et il leur a fait leur passeport derriere mon dos j ai peur qu il me les enmene au pays

svp aidez moi!!!

cordialement.

Par **jeetendra**, le 19/12/2009 à 14:50

[fluo]Maison de l'Avocat et du Droit[/fluo]
11/13 rue de l'Indépendance
93011 BOBIGNY Cedex
Tél. 01.41.60.80.80

Bonjour, le mieux c'est de consulter rapidement un avocat à ce sujet, contactez la Maison de l'Avocat à Bobigny pour avoir un rendez vous, il ou elle vous expliquera la marche à suivre (droit de visite, d'hébergement, résidence des enfants, pension alimentaire, etc.), courage à vous, bon après-midi.

Par **kingdom**, le **21/12/2009** à **01:44**

Oui voyez un avocat au plus vite, saisissez le JAF pour fixer des droit vis à vis de vos enfants et demander un interdiction de sortie du territoire si vous craignez qu'il vous enlève vos enfants!

Le logement est à quel nom?